

L'église Saint-Joseph de Deschambault

Une volumétrie peu commune



Vue aérienne du chevet
Photo : François Brault



Ensemble vers le chœur
Photo : Germain Casavant

La paroisse de Saint-Joseph de Deschambault est située sur la rive nord du Saint-Laurent, entre Québec et Trois-Rivières. C'est un village encore empreint de ses origines seigneuriales. Le seigneur Jacques-Alexis de Fleury d'Eschambault s'y est établi vers 1680. En 1713, une paroisse est fondée et un manoir, des moulins, un magasin général servent aux habitants du fief. En 1721, l'héritier de la seigneurie de Deschambault, Joseph de Fleury (sieur de la Gorgendière), fait des démarches auprès du diocèse de Québec pour obtenir la permission de construire une église.

Les habitants de sa seigneurie devaient, jusqu'alors, assister à la messe à la chapelle Saint-Antoine-de-Padoue, située sur la seigneurie voisine (La Chevrotière). Le diocèse accepte de construire une église paroissiale sur le cap Lauzon, afin que les habitants des deux seigneuries puissent y avoir accès. C'est en 1735 que la construction de l'église et du presbytère débute véritablement et c'est à partir de ce lieu que s'articulera un nouveau pôle d'activité paroissiale. Plus tard, au milieu du 19^e siècle, Deschambault se densifie. Une nouvelle division du cadastre est à l'origine de cette

nouvelle phase de développement. Dès lors naissent des équipements communautaires très variés dont le couvent des sœurs de la Charité, la salle communautaire, le cimetière et une nouvelle église.

La nouvelle église : un renouveau formel et un plan complexe

Pour satisfaire aux besoins d'une population en expansion, Deschambault se dote d'une nouvelle église. C'est Thomas Baillargé, architecte de Québec, qui en livre les plans en 1833, et l'entrepreneur Olivier Larue exécute les travaux. L'église est édifiée à proximité de l'ancienne, sur un promontoire dominant le fleuve Saint-Laurent.

De style néoclassique, la nouvelle église s'inscrit parfaitement dans la lignée du renouvellement formel prôné par Thomas Baillargé au milieu du 19^e siècle. Cependant, le plan de l'église de Saint-Joseph de Deschambault présente plusieurs éléments qui diffèrent de la production de l'architecte jusqu'à ce jour. La complexité du plan est l'un des éléments qui distinguent cette église des autres réalisations de Thomas Baillargé. Conformément à sa façon de faire, Baillargé choisit un plan de type jésuite. Cependant, il trace une abside qui s'avère un compromis entre les formes généralement utilisées, soit en hémicycle ou à chevet plat. À Deschambault, le mur au fond du sanctuaire est plat, mais les angles sont arrondis. Par ailleurs, les chapelles latérales logées dans les transepts sont à pans coupés plutôt qu'à angle droit, comme à la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Québec. Baillargé innove encore en intégrant à l'architecture le chemin couvert, qui prend la forme d'un déambulatoire.

Une façade néoclassique aux volumes inhabituels

La façade comprend trois parties. Un corps central saillant est cantonné entre deux tours latérales surmontées de clochers. L'ensemble de la composition est percée d'ouvertures en plein cintre ordonnées symétriquement qui annoncent la distribution de l'espace intérieur. Selon l'historien Luc Noppen, la façade de l'église de Deschambault est visiblement une œuvre inachevée qui, selon les plans de Baillargé, devait être plus élevée. « ...celle-ci a été interrompue au niveau du carré de l'église, en cours de construction, par souci d'économie. » En effet, le peu de hauteur de la façade lui confère un caractère massif peu habituel dans l'œuvre de l'architecte, qui respecte généralement les règles de proportions prescrites par le néoclassicisme. Le pignon de la partie centrale est formé d'un toit en croupe dans lequel s'insère un amortissement en piédouche supportant la statue de Saint-Joseph.

Deux rangées de fenêtres superposées de même hauteur sont distribuées sur les élévations latérales et permettent d'éclairer les deux étages à l'intérieur. Celui du rez-de-chaussée est traité en bel étage avec un vaisseau central et des bas-côtés, tandis que les tribunes se présentent sous forme d'étage en attique. Cette disposition a son origine à la fin du 18^e siècle à la cathédrale anglicane de Québec et à Saint-Denis-sur-Richelieu, bien que l'on retrouve une élévation à deux étages de fenêtres sans galerie latérale dès le milieu du siècle à Sainte-Famille de Cap-Santé.



Vue aérienne de la façade
Photo : François Brault

Par contre, l'effet obtenu paraît, dans ce dernier exemple, fort différent de celui réalisé à Deschambault. Il correspond plutôt à un désir de donner un caractère ostentatoire à l'ensemble, où l'on cherche à reproduire une élévation rappelant le plan basilical de la cathédrale de Québec nouvellement reconstruite.

L'ornementation intérieure, réalisée par André Paquet entre 1841 et 1849 selon les plans de Baillaigé, exprime clairement l'ordonnance des éléments. En 1873, l'ajout d'un jubé par Frédéric Baril permet de placer un harmonium et la même année, l'architecte Zéphirin Perreault, obtient le mandat pour agrandir la sacristie.



Chaire
Photo : Germain Casavant

Katia Tremblay

Bibliographie:

- Gobeil-Trudeau, Madeleine. *Les chemins de la mémoire*, t. I, Québec, Les Publications du Québec, 1990, p. 313-314.
- Noppen, Luc. *Les églises du Québec (1600-1850)*, Québec et Montréal, Éditeur officiel/Fides, 1977, p. 102